

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 18 (1972)
Heft: 2

Rubrik: La Suisse au fil des jours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse au fil des jours

19 octobre

Dans une pétition présentée aux Chambres fédérales, le «Schweizerische Friedensrat» demande qu'au cours de la prochaine session soit discuté la mise sur pied d'un article constitutionnel 55bis qui concernerait la liberté de pensée et d'expression de la presse pour tous les Suisses et les étrangers.

27 octobre

Le Conseil fédéral, aux prises avec une initiative populaire sur la coordination scolaire, a pris la position suivante: dans son message aux Chambres, il recommande de rejeter l'initiative, déclarant que la coordination scolaire doit se faire par l'entreprise de concordats intercantonaux qui engloberaient la révision de tous les articles scolaires et qui aboutiraient sans doute à un article constitutionnel.

2 novembre

La Fédération romande des consommatrices invite la population à une «trêve des achats» qui doit durer du 5 au 15 novembre, les prix ne cessant en effet d'augmenter.

3 novembre

Un réacteur du Boeing 747 qui quittait Genève pour les Etats-Unis explose. Grâce à son talent et son sang froid, le cdt de bord de l'avion réussit à freiner son Boeing en fin de piste.

4 novembre

La réunion ministérielle de l'AELE s'ouvre à Genève. Elle est placée sous le double signe de l'élargissement du Marché commun et des menaces qui pèsent sur le commerce international depuis l'introduction de la surtaxe américaine et de la surtaxe danoise.

9 novembre

Un attentat à la bombe est commis au Consulat général d'Italie à Bâle. A part les vitres qui ont volé en éclats, les dégâts ne paraissent pas grands.

10 novembre

Le Conseil fédéral adopte le nouveau message aux Chambres sur l'AVS qui propose une révision de l'article 34 quater de la constitution en vue d'insérer dans cette dernière le principe des trois piliers et de rendre obligatoire la prévoyance professionnelle (second pilier).

Nombreux dégâts à Genève et dans la région où la bise noire a soufflée à 95 kmh.

Opération «portes ouvertes» à l'Université de Genève. Elle est destinée à montrer au public l'université au travail.

15 novembre

Les membres de la Société suisse des écrivains acceptent une proposition de leur comité visant à établir un registre professionnel qui permettrait aux écrivains vivant de leur plume d'adhérer à un système de prévoyance sociale du type deuxième et troisième pilier.

16 novembre

On apprend qu'à titre d'essai pendant quatre mois et dès le 4 décembre, chaque samedi, le Centre de Neuchâtel sera totalement interdit à la circulation. Le Conseil communal en a décidé ainsi pour lutter contre un encombrement croissant de la «boucle» et contre la pollution qui en résulte inévitablement.

17 novembre

Le gouvernement propose aux Chambres de mettre en place une vaste commission consultative dans laquelle seront représentées

les principales forces du pays, en vue de l'entrée de la Suisse à l'ONU, sous réserve du maintien de la neutralité.

18 novembre

On apprend que le genevois François Pierre Châtelain sera le premier ambassadeur de Suisse accrédité à Hanoi.

20 novembre

Une explosion criminelle détruit la presque totalité des 1000 cases à clefs de la consigne des bagages à la gare principale de Zurich. 14 personnes sont légèrement blessées.

23 novembre

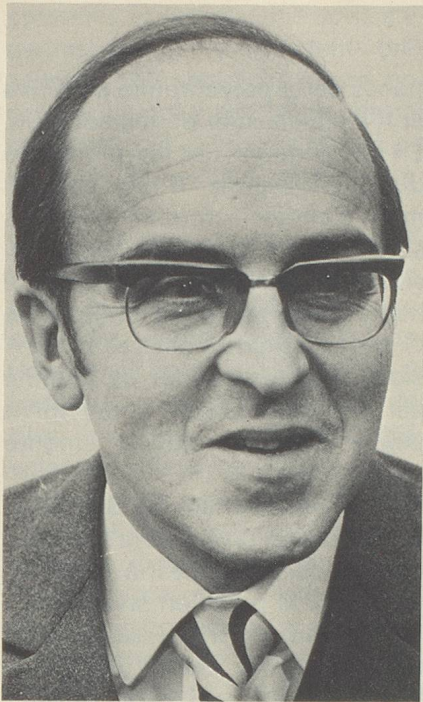
Dans un message adressé à l'Assemblée fédérale, le Conseil fédéral propose aux Chambres d'approuver une nouvelle convention entre la Confédération et la République fédérale d'Allemagne signée le 11 août dernier et visant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune.

25 novembre

Un tunnel long de 360 mètres, d'un coût de deux millions de francs, subventionné par l'Etat du Valais et la Confédération, conçu comme protection contre les avalanches, est inauguré à l'Est de Blitzingen.

29 novembre

Une historique et 39^e législature s'ouvre au palais du parlement: les premières femmes députées font leur entrée sur la scène politique fédérale, tant aux Etats, avec la genevoise Lise Girardin, qu'au Conseil national, où les représentantes féminines occuperont un siège sur 20. C'est là indubitablement le facteur dominant de la session d'hiver 1971.



Kurt Furgler, conseiller fédéral

Le nouveau conseiller fédéral Kurt Furgler est âgé de 47 ans. Après avoir suivi l'école primaire et l'Ecole cantonale de St-Gall où il obtint sa maturité, il fit ses études de droit dans les universités de Fribourg, Genève et Zurich. Il termina ses études par un doctorat. M. Furgler fit partie du Grand Conseil de St-Gall durant deux législatures. A l'âge de trente ans, il entre au Conseil national. En 1963 il devint le chef du groupe PDC. Sur le plan militaire sa carrière est tout aussi brillante; il est aujourd'hui colonel-brigadier.

D'autre part M. Furgler est un grand sportif. En effet, il a fait très longtemps partie de l'équipe nationale de handball.

allant à la culture, à la recherche et à l'enseignement.

730 000 signatures portées par un chameau, suivi de deux attelages de la Haute-Engadine, ont été solennellement remises dans l'après-midi au Palais fédéral par les défenseurs de la nature.

7 décembre

Le Conseil national souscrit par 144 voix contre 11 au chapitre militaire du budget de la Confédération (un budget de 2 milliards). A Bâle une initiative pour réclamer la gratuité complète des transports publics sur tout le réseau urbain est repoussée par le Conseil d'Etat.

8 décembre

M. Celio est élu Président de la Confédération pour l'année 1972. M. Kurt Furgler (démocrate-chrétien, Saint-Gall) est élu par 125 voix conseiller fédéral et remplace M. von Moos sortant. Les autres conseillers fédéraux sont réélus: M. Tschudi par 220 voix, M. Bonvin 164 voix, M. Gnaegi 176 voix, M. Brugger 214 voix, M. Graber 114 voix.

9 décembre

A Lugano et Bellinzone, le Tessin fête ses personnalités fédérales. Rarement une fin d'année aura apporté aux Tessinois tant d'honneur que cet an de grâce 1971, qui voit quatre de leurs citoyens revêtir de très hauts charges: M. Nello Celio, président de la Confédération, Ferruccio Bolla, président du Conseil des Etats, M. Pietro Mona, président du Tribunal fédéral des assurances et M. Enrico Franzoni, vice-président du Conseil national.

13 décembre

Les femmes bernoises obtiennent le droit de vote en matière cantonale. Les citoyens du canton de Thurgovie acceptent l'introduction du droit de vote et d'éligibilité des femmes sur les plans cantonal et communal.

30 novembre

Le 27 novembre la Migros lançait dans les supermarchés des tubes de comprimés effervescents de vitamine C au prix de fr. 1.15, alors qu'en pharmacie le même produit coûte fr. 3.85. Les Conseils d'Etat de Neuchâtel, Genève, Valais, Vaud, Zurich, Fribourg et Grisons interdisent la vente sur leur territoire. Les vitamines C font en effet partie d'une catégorie de produits qui ne peuvent être vendus que dans les magasins spécialisés. Des plaintes pénales et des procès vont probablement suivre.

3 décembre

Le Conseil d'Etat genevois publie un nouveau projet de loi sur l'Université. Le projet reconnaît à l'Université: 1) une large autonomie dans les domaines de l'enseignement et de la recherche; 2) des pouvoirs d'autogestion dans les domaines de l'organisation, de la gestion, de la réglementation académique et administrative; 3) de

proposer des budgets qu'elle aura elle-même élaborés.

4 décembre

On proteste à la place du Molard à Genève. Il s'agit de revendiquer un procès collectif pour des objectifs de conscience.

6 décembre

Le Conseil national a commencé sa seconde semaine des débats de la session d'hiver par l'examen du budget 1972, un budget de 10 milliards de francs (9928 millions aux recettes et 9750 millions aux dépenses pour être précis). M. Henri Schmitt (radical Genève) président de la Commission des finances en a défini comme suit les tendances;

- stabilité des dépenses militaires, dont le pourcentage par rapport aux dépenses générales est en diminution;
- hausse de la proportion affectée aux œuvres sociales (AVS/AI et assurance militaire);
- augmentation du pourcentage